Image not found or type unknown

Tva intracommunautaire, et prestation de service

Par **fontova**, le **28/10/2015** à **10:25**

bonjour,
Je voudrais créer un site professionnel d'appel aux dons

en auto entrepreneur.

Mes questions sont

dois je régler une tva intracommunautaire?

et dois je me déclarer en prestation de service ?

Merci de vos réponses

Par **jerome555**, le **14/12/2015** à **15:51**

Lors de transactions commerciales avec une entreprise d'un autre pays européen, la facturation peut être exonérée de TVA, mais il est obligatoire d'indiquer le numéro TVA intracommunautaire sur les factures ainsi que celui de votre client.

Sur cette page vous pouvez vérifier GRATUITEMENT la validité de tout numéro de TVA Intracommunautaire (service gratuit fourni à titre indicatif):

TVA intracommunautaire

Par **fontova**, le **17/12/2015** à **19:08**

merci

Par **Julien _TVA**, le **28/02/2017** à **11:03**

Bonjour, je me permets de rebondir sur le sujet, j'ai trouvé ce site qui est une mine d'information relative à la tva intracommunautaire. En espérant que cela vous aide à trouver la réponse.

Bonne continuation.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés